

**HABILITATION ÉLECTRIQUE
SELON LA NORME NFC 18-510**

INFORMATIONS

PUBLIC

Exécutant électricien - Chargé de travaux

PRÉREQUIS D'ENTRÉE EN FORMATION

Connaissances de base en électricité ou
bonne expérience pratique professionnelle
pour suivre la formation

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

DURÉE

3 journées (21h)

LIEU

Intra / Inter

DÉLAIS D'ACCÈS

7 jours minimum

VALIDITÉ

3 ans

PERSONNEL ELECTRICIEN H1(v) H2(v) HC



OBJECTIF DE LA FORMATION

- Réaliser en sécurité des travaux, des consignations et des interventions sur des ouvrages électriques de distribution d'énergie en Haute Tension

CONTENU DE LA FORMATION

**La réglementation sur la sécurité électrique applicable
aux électriciens : décret du 22 septembre 2010 et norme
NF C18-510**

- Les dangers de l'électricité et de la haute tension
- Les zones à risque électrique
- Les niveaux d'habilitation
- Les documents applicables
- Les moyens de protection
- L'évaluation et la prévention des risques électriques lors des travaux en HTA
- La conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique, cas de la haute tension
- Les prescriptions de sécurité électrique dans le cadre d'opérations de consignation et de travaux, sur des installations en haute tension du domaine HTA



INFORMATIONS

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Programme et contenu de la formation conformes à la norme NF C 18-510
- Exposés théoriques, mises en situations pratiques, études de situations et partage d'expérience

MODALITÉ D'ENCADREMENT

Formateur électricien

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Mme Kelly Henderson

MODALITÉ DE SUIVI STAGIAIRE

Questionnaire contrôle qualité

TARIF

Nous consulter

LE CENTRE DE FORMATION

Parking gratuit
Salle de restauration
Commerces à proximité



REFERENT HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à contacter :

Mme Aurélia Berquier
03 60 62 01 81

aureliaberquier@fugaformation.fr

Réalisations de travaux pratiques :

- Utilisation des équipements de protection
- Simulation de chantier

Nota : les stagiaires doivent venir avec leurs EPI (gants isolants, écran facial d'électricien ou casque électricien, tenue de travail adaptée)

A l'issue de la formation tous les stagiaires recevront une attestation de formation

